

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt  
le 17/07/2024 - 100569 - 2011 B 14228 - 533 294 724 - 2CO

## 2 CO

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 30.000 €uros  
Siège Social : 25 avenue Ledru Rollin  
à l'angle de la rue de Bercy  
75012 PARIS  
533 294 724 RCS PARIS  
(la Société)

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE ET  
EXTRAORDINAIRE DU 31 JANVIER 2023**

### **PREMIÈRE RÉOLUTION**

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance, l'Assemblée Générale extraordinaire délibérant par application de l'article L223-42 du Code de commerce et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Juillet 2022, approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle de ce jour, lesquels font apparaître que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital, décide la dissolution de la Société à compter de ce jour.

*Mise aux voix, cette résolution est rejetée à l'unanimité.*

L'Assemblée Générale constate, en conséquence, que la première résolution est rejetée et que la Société continuera son exploitation.

Il est rappelé que la Société est tenue au plus tard à la clôture du deuxième exercice social suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pas été imputées sur les réserves, soit de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

### **DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

*Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

**Pour extrait certifié conforme à l'original**

Pascal COURET  
Gérant

